

CRITERES DE SELECTION **Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives de l' UB**

SPORT CO.

- 1/ LISTE MINISTERIELLE.
- 2/ CONTRAT PROFESSIONNEL.
- 3/ CONTRAT/CONVENTION - CENTRE DE FORMATION.
- 4/ LA CHARGE D'ENTRAINEMENT EN RAPPORT AVEC LE NIVEAU DE COMPETITION (clubs pro. et meilleur niveau amateur...) AU CAS PARTICULIER
- 5/ RESULTATS SPORTIFS DE LA SAISON ECOULEE:
 - CHAMPIONNAT FEDERAL
 - CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

SPORT IND.

- 1/ LISTE MINISTERIELLE.
- 2/ CONTRAT PROFESSIONNEL.
- 3/ CONTRAT/CONVENTION - CENTRE DE FORMATION.
- 4/ LA CHARGE D'ENTRAINEMENT EN RAPPORT AVEC LE NIVEAU DE COMPETITION ET DES RESULTATS SPORTIFS DE LA SAISON ECOULEE :
 - PODIUM AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRE
 - FINALISTE (dans les 8 premiers) AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES ET ELITE

JUGES / ARBITRES / ENTRAINEURS / PREPARATEUR PHYSIQUE

Tous les cas seront à l'étude !!! ...

- 1/ NIVEAU OU L'ETUDIANT EXERCE OU OFFICIE.
- 2/ CHARGE D'ENTRAINEMENT
- 3/ CONTRAINTE PAR RAPPORT AU CURSUS UNIVERSITAIRE (Formation / Stage / Convocation)..
- 4/ INVESTISSEMENT DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE.

